

RAPPORT ANNUEL DE  
**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Territoires Qualité de vie Haute Qualité Environnementale Biodiversité Solidarités Attractivité Pratiques responsables Territoires Qualité de vie Haute Qualité Environnementale Biodiversité Solidarités Attractivité Pratiques responsables

2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021

Territoires Qualité de vie Haute Qualité Environnementale Biodiversité Solidarités Attractivité Pratiques responsables Territoires Qualité de vie Haute Qualité Environnementale Biodiversité Solidarités Attractivité Pratiques responsables



La Loi du 12 juillet 2010, dite loi Grenelle 2, a introduit pour les Départements l'obligation de rédiger un rapport annuel présentant leur situation en matière de développement durable.

Depuis 2017, le Département de la Loire fait le choix d'articuler son rapport de développement durable autour de son Agenda 21.

### **L'AGENDA 21 DU DÉPARTEMENT**

En 2016, la collectivité a renouvelé son Agenda 21 avec des projets couvrant l'essentiel des politiques publiques départementales. Les actions entreprises témoignent de la volonté du Département d'intégrer les différents aspects du développement durable dans ses pratiques.

Le travail mené en transversalité, axe essentiel de l'Agenda 21 de la Loire, permet aux services d'être plus efficaces et en phase avec les besoins des usagers ligériens, en les plaçant au cœur des préoccupations départementales. Les actions présentées dans ce rapport illustrent les réalisations conduites dans le cadre de l'Agenda 21 sur l'année 2019.

# SOMMAIRE

## FINALITÉ

### « DÉVELOPPER LES DYNAMIQUES DES TERRITOIRES » ..... 6

- Construire et mettre en œuvre une ingénierie territoriale
- Structurer un observatoire des politiques publiques départementales
- Maintenir et renforcer le potentiel foncier agricole de la Loire
- Valoriser le territoire par le développement de la pratique du vélo

## FINALITÉ

### « AGIR POUR LA QUALITÉ DE VIE » ..... 12

- Mettre en œuvre le Plan Jeunes acte 2 - Les 11-16 ans : déjà citoyens
- Développer une alimentation responsable et de qualité en soutenant une agriculture durable
- Lecture publique : une médiation numérique de proximité
- Adapter la politique départementale de l'habitat
- Concevoir un développement maîtrisé des sports nature dans la Loire

## FINALITÉ

### « RECHERCHER LA HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ » ..... 19

- Être exemplaire dans la prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux
- Mettre en œuvre et suivre la politique de l'eau
- Valoriser, ouvrir au public et promouvoir les espaces naturels
- Intégrer la continuité écologique dans l'aménagement du territoire

FINALITÉ

« **FAVORISER LES SOLIDARITÉS** » ..... 26

- S'appuyer sur les politiques culturelle et sportive pour accompagner les enfants confiés au Département
- Favoriser l'insertion par le sport
- Élaborer un maillage de services au public ligérien

FINALITÉ

« **APPORTER DES RÉPONSES À L'ENJEU DE L'ATTRACTIVITÉ DU DÉPARTEMENT** » ..... 31

- Mieux faire connaître la Loire en valorisant ses atouts
- Développer un soutien durable à la forêt ligérienne et à la filière bois
- Concevoir la station de Chalmazel autour d'un projet partenarial avec le territoire
- Valoriser les monuments historiques départementaux par l'innovation

FINALITÉ

« **ADAPTER NOS PRATIQUES AUX NOUVEAUX ENJEUX** » ..... 37

- Intégrer l'évaluation dans le pilotage de l'action publique
- Renforcer la prise en compte des usagers dans les politiques publiques
- Renforcer l'utilisation des clauses de développement durable dans les marchés publics

# L'AGENDA 21 EN 2019

L'année 2019 a permis de mettre en œuvre chacun des projets de l'Agenda 21 autour de pilotes et élus référents. Des temps de rencontre favorisent la connaissance réciproque et donnent une vision plus globale de l'Agenda 21 et des actions conduites ou à venir.

Ainsi, en février 2019, dans le cadre des orientations budgétaires, s'est tenue une commission dédiée à l'Agenda 21, ouverte à tous les élus départementaux.

À l'automne, des réunions ont été organisées par finalité, pour échanger sur l'avancement des projets et les actions mises en place.

<b>FINALITÉS DE L'AGENDA 21</b>	<b>VICE-PRÉSIDENTS RESPONSABLES</b>
Développer les dynamiques des territoires	Jérémie LACROIX
Agir pour la qualité de vie	Jean-Yves BONNEFOY
Rechercher la haute qualité environnementale et la préservation de la biodiversité	Chantal BROSSE
Favoriser les solidarités	Solange BERLIER
Apporter des réponses à l'enjeu de l'attractivité du département	Véronique CHAVEROT
Adapter nos pratiques aux nouveaux enjeux	Michèle MARAS

## **DES INDICATEURS POUR SUIVRE LES PROJETS**

Dès le lancement de l'Agenda 21, des indicateurs de suivi ont été mis en place. Ils sont renseignés au fur et à mesure de l'avancement des projets, permettant de mesurer leur impact sur le territoire ou sur les bénéficiaires. En 2019, 78 indicateurs ont été complétés et analysés par les pilotes via un outil informatique dédié à la gestion de projet.

# DÉVELOPPER LES DYNAMIQUES DES TERRITOIRES

Dynamiser le territoire passe par la bonne connaissance de ses problématiques et des besoins de ses habitants. L'objectif est de pouvoir développer les services, infrastructures et équipements nécessaires, tout en préservant un certain équilibre dans la prise en compte des enjeux économiques, agricoles et environnementaux.

## 4 projets

- Construire et mettre en œuvre une ingénierie territoriale
- Structurer un observatoire des politiques publiques départementales
- Maintenir et renforcer le potentiel foncier agricole de la Loire
- Valoriser le territoire par le développement de la pratique du vélo



**323** communes



**10** intercommunalités

(1 métropole, 2 communautés d'agglomération  
et 7 communautés de communes)



**762 000** habitants (recensement 2016)



**5 700**

**exploitations agricoles**

soit 55% de la surface du département



**3 800** km

de routes départementales



# Construire et mettre en œuvre une ingénierie territoriale

Dans la continuité des décisions prises par les élus départementaux, la démarche d'élaboration et de construction d'une ingénierie territoriale se poursuit. Depuis la fin 2018, des rencontres et un travail de concertation avec les communes, établissements publics de coopération intercommunale et acteurs du territoire ont constitué un premier temps de partage. Objectifs : structurer les offres

d'ingénierie existantes et envisager une coordination et une animation des besoins à l'échelle départementale. Parallèlement, les offres de services proposées par le Département ont été reconduites. Par exemple, un **diagnostic de territoire** a été réalisé pour la commune de Sainte-Agathe-en-Donzy, en vue du réaménagement de son bourg. Une assistance technique sur la réalisation des

travaux d'**entretien des voiries communales** est également apportée par les services territoriaux départementaux. Dans le domaine de l'eau, le Département conseille et accompagne les collectivités pour l'**exploitation de leurs stations d'épuration** ou la définition de leurs besoins en matière d'équipements épuratoires ou d'**alimentation en eau**.

## Structurer un observatoire des politiques publiques départementales

Parce que mieux connaître ses usagers, c'est mieux agir pour eux, le Département a mis en place un **observatoire de ses politiques publiques**. Après une phase de recensement des observatoires thématiques internes et des données disponibles, un travail transversal entre services a permis de construire une base de données utiles à tous les métiers du Département, proposant les chiffres INSEE de 2006 à 2016 dans la Loire et au niveau national.

En 2019, un outil permettant d'élaborer des **portraits de territoire** a été construit. Il compile les informations par commune et par intercommunalité, en tenant compte des découpages administratifs actuels. Il sera par exemple possible d'avoir rapidement accès aux données d'un territoire et de les comparer à d'autres, sur plusieurs thématiques : démographie, familles et ménages, formation, emploi, revenus, logement ou équipements.

Ce travail va se poursuivre en intégrant des regroupements correspondant aux cantons et aux découpages internes au Département, comme les Services territoriaux ou les Espaces d'action sociale et de santé.



# Maintenir et renforcer le potentiel foncier agricole de la Loire

Dans les territoires périurbains, l'activité agricole est fragilisée par la consommation des terres agricoles et les difficultés d'exploitation liées à l'étalement urbain. Pour favoriser l'économie agricole dans les franges urbaines, le Département peut délimiter des **périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)** et élaborer des programmes d'action associés.

Les terrains compris dans le périmètre PAEN ne pourront plus être classés en zone urbaine ou à urbaniser dans les futurs documents d'urbanisme. Leur vocation agricole ou naturelle est donc assurée à très long terme.

En 2019, le Département a soutenu un projet de **PAEN** sur sept communes **de l'ouest stéphanois** : Saint-Genest-Lerpt, Saint-Étienne (Saint-Victor-sur-Loire), Roche-la-Molière, Unieux,

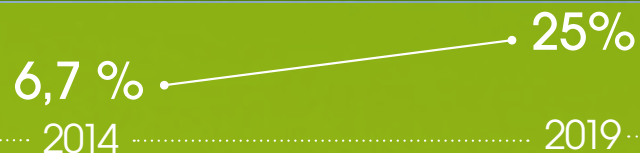
Le Chambon-Feugerolles, Firminy et La Ricamarie. Le territoire concerné couvre 3 405 ha et regroupe une soixantaine d'exploitations agricoles. En parallèle, un programme d'actions a été construit pour répondre aux enjeux environnementaux, améliorer les conditions d'exploitation des agriculteurs, redynamiser le territoire et favoriser le lien des agriculteurs avec les habitants.

Part de la superficie protégée par rapport à la SAU totale : 25%



Ces espaces sont protégés soit par un PAEN, soit par une ZAP (zone agricole protégée), soit par une réglementation de boisement.

Part des communes ayant une réglementation des boisements actualisée : 25%



La réglementation des boisements est un outil mis à la disposition des communes pour garantir l'équilibre entre l'occupation forestière et l'occupation agricole de l'espace.

Total des surfaces améliorées depuis 2014



Terres restructurées pour améliorer les conditions d'exploitation des agriculteurs (par échanges de propriétés notamment).



# Valoriser le territoire par le développement de la pratique du vélo

Attaché à promouvoir la pratique du vélo sur son territoire, le Département poursuit les aménagements d'infrastructures dédiées, dans le cadre de son **schéma de développement du vélo dans la Loire**. Pour améliorer l'accueil des utilisateurs de la **Véloire**, voie verte\* au nord de Roanne inaugurée en juin 2018, cinq aires d'arrêt pour cyclistes ont été mises en place le long de l'itinéraire, depuis l'entrée dans le département jusqu'au port de Roanne. Elles comportent une table de pique-nique, des supports pour vélos et des panneaux d'information touristique. Au « cul de Sornin », un espace d'interprétation du paysage sera prochainement installé en surplomb des méandres de la rivière. Pour prolonger le parcours de la Véloire, une véloroute\*\*, jalonnée de panneaux, permet aux cyclistes de rejoindre Balbigny depuis Roanne en empruntant les routes départementales, à proximité du fleuve Loire. Ce jalonnement va se poursuivre en 2020 jusqu'à Montrond-les-Bains puis Saint-Just-Saint-Rambert.

\* Une voie verte, est un axe autonome exclusivement réservé aux transports non motorisés

\*\* Une véloroute est un parcours accessible à tous les cyclistes, souvent sur des routes secondaires à faible trafic.

**101 000 passages**  
sur la Véloire (de mars à août 2019)



AGIR POUR  
**LA QUALITÉ DE VIE**

Le Département est attentif à la qualité de vie de ses habitants, de toute génération. Il veille à leur garantir un habitat adapté et un accès facilité à la culture et à l'éducation. Leur donner également la possibilité de pratiquer des activités sportives, c'est agir pour la préservation de leur santé.

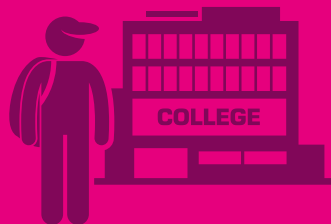
## 5 projets

- Mettre en œuvre le Plan Jeunes acte 2 / Les 11-16 ans : déjà citoyens
- Développer une alimentation responsable et de qualité en soutenant une agriculture durable
- Lecture publique : une médiation numérique de proximité
- Adapter la politique départementale de l'habitat
- Concevoir un développement maîtrisé des sports nature dans la Loire





**26 établissements médico-sociaux**  
dans une démarche d'approvisionnement bio et local



**37 700 collégiens**



**35 km d'archives conservées**  
et **5 300 documents consultables en ligne**



**28 062 licenciés**  
dans un club de sport nature

## Mettre en œuvre le Plan Jeunes acte 2

### Les 11-16 ans : déjà citoyens

classe lab



L'Assemblée départementale a adopté en 2018 un nouveau **Plan Jeunes** qui cible les jeunes Ligériens de 11 à 16 ans. Il répond à trois objectifs majeurs : encourager la citoyenneté et développer le vivre-ensemble, favoriser le bien-être des collégiens et accompagner les collégiens vers leur vie professionnelle.

Dans ce cadre, pour leur offrir les meilleures conditions d'apprentissage, le Département a participé, au côté de l'Éducation nationale, à l'appel à projets national « **Collèges numériques et innovation pédagogique** » qui questionne l'évolution de l'espace classe. Dans les collèges Waldeck Rousseau à Firminy et Ennemond Richard à Saint-Chamond, professeurs et élèves peuvent ainsi tester de nouvelles méthodes d'apprentissage, tant sur le plan pédagogique que sur le plan de l'équipement.

Le mobilier modulable et les tableaux blancs de la classe lab permettent par exemple de construire des îlots pour mettre en pratique la classe mutuelle, lieu de coopération où les élèves les plus avancés peuvent aider leurs camarades. L'espace transforme les pratiques pédagogiques, les relations élèves – enseignants et les interactions dans la classe.

# Développer une alimentation responsable et de qualité en soutenant une agriculture durable

Le Département accompagne les Établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) dans une **démarche d'approvisionnement en produits bio ou locaux** de leur restauration collective, proposant ainsi aux résidents une alimentation de qualité. Afin de créer du lien entre les différents cuisiniers des établissements inscrits dans la démarche, des **ateliers culinaires** ou des **visites à la ferme** leur sont proposés pour mieux connaître et savoir choisir les produits locaux.

Par exemple, en octobre 2018, 15 cuisiniers des ESMS ont participé à un atelier sur le thème de la cuisine des légumineuses et des céréales. En parallèle, les résidents de foyers de l'enfance ou d'établissements d'accueil de personnes en situation de handicap ont visité des fermes locales. Ainsi, un groupe de 6 adolescents du foyer départemental de l'enfance a assisté à un atelier culinaire, alors qu'une quinzaine d'enfants de moins de 8 ans ont visité une ferme, découvrant notamment la saisonnalité des fruits et légumes, la traite des vaches et l'élevage de petits veaux.



**26 établissements**

**44 sites de restauration**

**4 100 repas par jour**

**1,5 million de repas par an**



## Lecture publique : une médiation numérique de proximité

Le Département souhaite faciliter l'accès au numérique pour le plus grand nombre. La **plateforme « Médiathèque numérique »** permet ainsi aux Ligériens inscrits dans une des bibliothèques partenaires du Département d'accéder à différentes ressources en ligne : presse, e-books, code de la route, langues étrangères, films ou musique. Outil mobile d'expérimentation numérique, le

**Numéribus** est déployé dans les bibliothèques du réseau lors des « Semaines du Numérique », comme à Saint-Bonnet-le-Courreau, du 20 au 25 mai 2019. Autour du Numéribus, de nombreux outils de médiation numérique ont permis aux visiteurs de découvrir des ateliers et animations ludiques, de s'initier à la robotique, au codage, à l'impression 3D ou encore de découvrir la

réalité virtuelle. Les services en ligne des Archives départementales ont été également présentés.

**4 600**  
inscrits sur la plateforme  
« Médiathèque numérique »

## Adapter la politique départementale de l'habitat

Le Département a conduit en 2018 une **évaluation de sa politique logement et habitat**. Cette étude a montré que la collectivité a un rôle important à jouer, du fait de sa compétence sociale, pour repérer, orienter et accompagner les ménages rencontrant des difficultés en matière de logement, du soutien qu'elle apporte aux collectivités locales, et de sa capacité d'impulsion auprès de l'ensemble des acteurs départementaux. En avril 2019, l'Assemblée départementale a validé une **nouvelle stratégie** autour de trois axes :

- favoriser l'adaptation des logements pour les seniors, afin de faire émerger des solutions d'habitat nouvelles, adaptées au vieillissement,
- faciliter l'accès et le maintien dans le logement pour les plus fragiles, en mettant l'accent sur les actions préventives visant à traiter les causes du mal-logement,



- lutter contre la précarité énergétique en affirmant son rôle de chef de file.

Le Département met en œuvre cette politique en élaborant et en animant les documents stratégiques avec les services de l'État (Plan départemental pour l'hébergement et le logement des personnes défavorisées, Plan départemental de l'habitat) en portant des actions mutualisées et en proposant à tous les Ligériens une information sur le logement au sein de son réseau de Maisons départementales de l'habitat et du logement.

**88%** des demandes d'aides  
financières déposées accordées en 2018  
soit  
**5 149** dossiers (Fonds solidarité logement)

## Concevoir un développement maîtrisé des sports nature dans la Loire

Le Département a lancé en 2017 son label « **village sport nature** ». Douze candidatures ont été déposées. Après analyse, quatre d'entre elles répondant aux critères de labellisation ont été validées. Des travaux ont ensuite été réalisés dans les communes pour réaliser des infrastructures d'accueil des sportifs. Début 2020, deux villages seront labellisés Sport nature : Saint-Régis-du-Coin et Violay. Ils proposent la pratique d'au moins trois sports nature.

En parallèle, de nombreuses manifestations autour du sport nature ont été organisées dans le département : 1<sup>re</sup> journée départementale de marche nordique à la Bâtie d'Urfé, 1<sup>er</sup> Verti Roc à Planfoy autour des activités d'escalade (via ferrata, parcours montagne, etc.), 1<sup>er</sup> Festi nature UNSS et 2<sup>e</sup> Festi jeunes (Été jeunes) à Chalmazel. Le 23 juin 2019, a eu lieu le **1<sup>er</sup> Swimrun des gorges de la Loire**. Inscrite dans la démarche de coopération entre la Loire

et la Haute-Loire, cette course en binôme proposait quatre parcours de 5 à 31 km, avec une alternance de course à pied et de natation dans la Loire. 200 équipes se sont affrontées sur ce fabuleux terrain de jeux naturel. Au-delà de l'aspect sportif, le Swimrun des gorges de la Loire a permis de valoriser le territoire ligérien auprès de sportifs venus de tout l'Hexagone, et même de pays voisins.



Le sport nature dans la Loire

**386** clubs

**28 062** licenciés

RECHERCHER

**LA HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE  
ET LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ**

Soucieux de l'héritage laissé aux générations futures, le Département s'engage dans la réduction des pollutions et des impacts sur l'environnement. Il veille à préserver la biodiversité sur son territoire, la qualité de l'eau et ses espaces naturels. En outre, il se veut exemplaire sur ses propres pratiques.

## 4 projets

- Être exemplaire dans la prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux
- Mettre en œuvre et suivre la politique de l'eau
- Valoriser, ouvrir au public et promouvoir les espaces naturels
- Intégrer la continuité écologique dans l'aménagement du territoire



**3 000** km de cours d'eau  
et **120** km de fleuve



**7,8%** de la Surface agricole  
utile en bio ou en conversion  
(415 exploitations)



**28** ENS départementaux



**146 000** ha de forêt



**1** bâtiment administratif  
de **5 500 m<sup>2</sup>** éco-exemplaire

# Être exemplaire dans la prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux

Conscient de la nécessité d'agir en faveur de la préservation de l'environnement, le Département veut réduire son impact par des pratiques écoresponsables exemplaires. **La réhabilitation d'un bâtiment** des années 1960, **situé rue Paul Petit à Saint-Étienne** et réunissant 250 agents sur 5 500 m<sup>2</sup>, en est une illustration. Les énergies renouvelables ont été privilégiées, notamment avec la mise en place de sept forages géothermiques permettant le rafraîchissement de l'air en été et son préchauffage en hiver. Un système d'autoproduction électrique, via des panneaux photovoltaïques installés sur la toiture terrasse, sert à alimenter les bornes de recharge pour véhicules électriques. Une attention particulière a été portée à la qualité de l'air intérieur, avec la mise en place d'une VMC double flux sur détection de CO<sub>2</sub> et le choix de matériaux sains ou biosourcés.

Les menuiseries extérieures en bois et le triple vitrage valorisent le savoir-faire de la filière bois ligérienne et renforcent la bonne isolation générale. Enfin, la conception des aménagements extérieurs a parfaitement intégré le site arboré existant. Subventionnés par l'Union européenne, les travaux de rénovation thermique réalisés devraient permettre au bâtiment de passer d'une étiquette énergie de classe D à une classe A.



bâtiment rue Paul Petit à Saint-Étienne



## Mettre en œuvre et suivre la politique de l'eau

Les rivières constituent des écosystèmes fragiles qui participent à la richesse et à la diversité du territoire ligérien. Le Département s'engage dans leur préservation en signant des **contrats de rivières**, avec les intercommunalités ou syndicats de rivières et l'Agence de l'eau. Les derniers contrats signés concernent les bassins versants du Lignon, de la Coise et de l'Aix. Ils organisent, sur les plans financier et technique, la plantation d'arbres le long des rivières, la suppression d'obstacles pour la circulation des poissons ou encore la gestion de

plantes invasives. Sur des territoires plus urbains, les actions consistent aussi à restaurer des cours d'eau actuellement recouverts par des voiries, pour proposer aux habitants de nouveaux parcours de promenade et des actions de sensibilisation autour de la ressource en eau.

Le fleuve Loire constitue une zone **Natura 2000** que le Département est en charge d'animer depuis 2019. Des études ont ainsi été lancées afin d'établir un plan d'actions pour limiter l'enfoncement du lit du fleuve.

### Des actions pour préserver l'eau potable

Le Département apporte une aide financière aux éleveurs ligériens pour mettre en place des solutions d'approvisionnement en eau. Il s'agit notamment de l'implantation de forages, de mares, de récupérateurs d'eau de pluie ou encore de captages de sources, pour abreuver les bêtes sans recourir au réseau d'eau potable. Ce dispositif permet aux exploitants non seulement de réduire leur facture d'eau, mais également d'économiser les ressources en eau potable, en moyenne 1 000 m<sup>3</sup> par an et par exploitant, particulièrement fragiles sur certaines zones en période de sécheresse.

# 3/4

de l'eau potable ligérienne est prélevée dans les barrages et cours d'eau  
(1/3 au niveau national)



# 430

exploitations aidées depuis 2007

dont **41** en 2018

# Valoriser, ouvrir au public et promouvoir les espaces naturels

Grand Couvert - Forêt de Lespinasse



Propriétaire de 28 espaces naturels sensibles sur son territoire, le Département veut non seulement les entretenir et les valoriser, mais aussi favoriser leur accès à un large public. En 2019, **un parcours accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)** a été mis en place sur le site de la **forêt de Lespinasse** pour leur permettre de se promener depuis le Grand Couvert jusqu'au chêne « Président ». Le sentier existant a été nettoyé puis reconstitué avec des matériaux durs et des liants, pour garantir la stabilité du sol sur environ 2 km. Les passages en forte pente ont nécessité une modification du parcours initial pour créer des lacets moins pentus, respectant les normes d'accessibilité. Enfin, les abords du Grand Couvert et du chêne « Président » ont été aménagés de plain-pied avec des caillebotis de bois, munis de rebords permettant de sécuriser les fauteuils roulants, et de quelques tables de pique-nique adaptées.

Les aménagements vont se poursuivre avec la transcription en braille des informations jalonnant le parcours. Sur quatre autres zones de la forêt, seront installées des places de stationnement PMR, un cheminement conduisant à des tables de pique-nique accessibles et, sur deux aires, un ponton de pêche.

**3 ENS**  
accessibles aux  
personnes à mobilité  
réduite





# Intégrer la continuité écologique dans l'aménagement du territoire

Le Département est vigilant quant à l'impact que peuvent avoir les aménagements qu'il réalise sur la continuité écologique et le respect de la biodiversité.

**Le pont permettant à la RD43 de franchir la rivière Maltaverne à Briennon** nécessitait une réparation pour répondre aux critères de sécurité routière. Par ailleurs, les deux buses sous l'ouvrage constituaient un obstacle

à la circulation des poissons et autres animaux aquatiques dans la rivière. Une petite faune empruntait ce passage lorsque le niveau de l'eau était bas mais traversait la départementale le reste du temps. Les travaux subventionnés par l'Europe ont permis d'installer une seule buse, plus basse que les précédentes, abaissant ainsi le lit de la rivière et supprimant les obstacles pour les poissons.

En parallèle, un passage bétonné, sur le côté de la rivière en hauteur, offre à la petite faune un parcours sécurisé et toujours sec.

*Cette action s'intègre également dans le projet « Mieux prendre en compte les enjeux de développement durable dans les pratiques d'entretien et d'exploitation des routes ».*

Le pont avant travaux



Le pont après travaux



FAVORISER  
**LES SOLIDARITÉS**

La protection des enfants, le soutien aux plus fragiles et l'accès aux soins pour tous constituent des missions essentielles du Département. Cette solidarité active contribue à construire la société de demain.

## 3 projets

- S'appuyer sur les politiques sportive et culturelle pour accompagner les enfants confiés au Département
- Favoriser l'insertion par le sport
- Élaborer un maillage de services au public sur le territoire ligérien



**2 052** enfants  
confiés au Département en 2018



**16 400**  
foyers bénéficiaires  
du Revenu de solidarité active



**22 310** bénéficiaires  
de l'Allocation personnalisée d'autonomie



**3 066** bénéficiaires  
de la Prestation de compensation  
du handicap

# S'appuyer sur les politiques culturelle et sportive pour accompagner les enfants confiés au Département

## Les Intrépides à l'entraînement



En charge de la protection de l'enfance, le Département a proposé à une vingtaine d'enfants qui lui sont confiés **une ouverture sur le sport**. Huit équipes ont été constituées pour participer au Raid Nature 42, le 15 septembre 2019 à Villerest. Ces équipes, nommées « Les Intrépides » et composées chacune de deux adolescents volontaires et d'un adulte professionnel de la protection de l'enfance, ont suivi, depuis septembre 2018, un entraînement sportif régulier, coordonné par deux familles d'accueil. Tous les deux mois, le groupe complet se retrouvait pour un entraînement collectif et la découverte de sports nature, comme le canoë, le ski de fond ou encore l'escalade. Ces rencontres étaient encadrées par le service des sports et des représentants des comités sportifs de la Loire. En mai 2019, un week-end au Bessat leur a permis de découvrir le handisport avec l'utilisation de joëlettes, chaises « à porteurs » munies de roues. Une activité qui a favorisé le développement de l'entraide et la tolérance.

**268** enfants ont bénéficié d'une action « culture » (élaboration d'un livre, ateliers théâtre et danse)

**22** enfants ont participé à l'action « sport »



## Favoriser l'insertion par le sport



Le Département accompagne les bénéficiaires du RSA pour faciliter leur retour à l'emploi. Une expérimentation autour de **l'insertion par le sport** a été conduite dans le Roannais dès novembre 2018. Pendant cinq mois, des séances hebdomadaires ont permis à une vingtaine de participants volontaires de découvrir différentes activités sportives, comme l'escrime, la marche nordique, le VTT, la course ou le basket. Ils ont également pu bénéficier d'un bilan de santé et de conseils diététiques.

Facteur important de bien-être, le sport contribue à développer la confiance en soi et un

mieux-être personnel. Cette action a remis ces bénéficiaires du RSA dans une dynamique positive : neuf d'entre eux ont notamment repris une formation ou démarche de retour à l'emploi. Les professionnels qui sont intervenus, dont deux référentes de parcours, sportives de haut niveau, ont également apprécié cette initiative qui leur a montré une nouvelle facette des bénéficiaires qu'ils accompagnent. Au vu de ces résultats positifs, ce type d'action est en cours de déploiement sur d'autres territoires.

## Élaborer un maillage de services au public ligérien

Dans un contexte de désertification médicale, le Département accompagne les collectivités ligériennes pour la création de **Maisons de santé pluriprofessionnelles** (MSP), dans le cadre d'appels à partenariat. Ces établissements, qui doivent être validés par l'Agence régionale de santé et accueillir au moins deux médecins, répondent aux besoins des habitants, mais aussi à l'attente des professionnels qui peuvent ainsi limiter leurs frais, en mutualisant locaux et secrétariat. Cette démarche rend les territoires ruraux plus attractifs pour les jeunes soignants, médecins ou personnels paramédicaux. En 2019, ce sont **quatre nouvelles MSP qui ont été financées** : Villerest,

La Pacaudière, Saint-Paul-en-Jarez et Savigneux. En parallèle, le gouvernement a annoncé la création de Maisons France Services (MFS), incluant la refonte des actuelles Maisons de services au public (MSAP). Pour obtenir le label MFS, les MSAP existantes doivent augmenter leur niveau de service, physique ou mobile. Les cantons ruraux et les quartiers prioritaires de la politique de la ville seront privilégiés pour les nouvelles implantations. Fin 2019, dans le cadre du **Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public**, les services du Département et de l'État ont amorcé une réflexion autour des MFS.



La maison de santé à Villerest, inaugurée le 28 septembre 2019

APPORTER DES RÉPONSES  
**À L'ENJEU DE L'ATTRACTIVITÉ  
DU DÉPARTEMENT**

La Loire dispose d'atouts liés à sa situation géographique et ses paysages. La richesse de son histoire et de sa culture, ainsi que la capacité de production et d'innovation des hommes et des entreprises qui peuplent ce territoire, font du département un lieu attractif, qu'il faut entretenir.

## 4 projets

- Mieux faire connaître la Loire en valorisant ses atouts
- Développer un soutien durable à la forêt ligérienne et à la filière bois
- Concevoir la station de Chalmazel autour d'un projet partenarial avec le territoire
- Valoriser les monuments historiques départementaux par l'innovation





**50 000** entreprises dans la Loire  
et 281 000 salariés



**1,4** million de nuitées  
dans les hébergements  
touristiques



**1 800** entreprises  
et 7 000 emplois dans la filière bois



**57 650**  
forfaits ski à Chalmazel



**58 543** visiteurs  
dans les monuments historiques  
départementaux

Collégiale de Saint-Bonnet-le-Château



## Mieux faire connaître la Loire en valorisant ses atouts

Dans un contexte de mutation territoriale et de contrainte budgétaire, le Département de la Loire a engagé un travail de coopération avec son voisin de Haute-Loire, notamment pour **renforcer l'attractivité touristique et la notoriété des deux départements**. Sur le plan sportif, un événement interdépartemental a été organisé le 23 juin 2019 : le **Swimrun des Gorges de la Loire**, course qui a relié Aurec-sur-Loire (43) à Saint-Victor-sur-Loire (42). Sur le volet touristique et culturel, cette coopération s'est également illustrée par le **lancement du festival de musique classique de la Chaise-Dieu** dans la collégiale de Saint-Bonnet-le-Château, le 22 août 2019.

## Développer un soutien durable à la forêt ligérienne et à la filière bois

Propriétaire de la **forêt de Lespinasse**, le Département propose des animations pour faire vivre le site tout au long de l'année. Des actions pédagogiques à destination des scolaires, de la maternelle au début du collège, sont organisées, certaines pour faire découvrir de manière ludique l'écosystème forestier, les oiseaux, la mare, les différents animaux et végétaux, d'autres animées par des contes. Ces actions, sélectionnées par les enseignants du nord du département et coordonnées par le service environnement, sont dispensées par des associations environnementales ou culturelles

locales. Les centres de loisirs commencent également à solliciter ces actions, sur les temps périscolaires. Pendant l'année scolaire 2018-2019, 1 300 enfants en ont bénéficié. L'été, des animations sont proposées au grand public. Balades contées, découvertes sensorielles, initiation à la pêche, au bricolage forestier, au géocaching, rallye pédestre... Elles associent différents services du Département et les associations locales. Le tout dans le respect de cet espace naturel sensible classé Natura 2000.

**Le plan Forêt-Bois 2015-2020** du Département, décliné en sept mesures, vise à préserver les multiples fonctions de la forêt et à favoriser le développement de sa filière économique. Il s'agit par exemple d'aider le reboisement des parcelles ou la création de routes forestières pour faciliter l'accès à la ressource en bois.

**126** ha  
de surface reboisée en 2018

**4 320** km  
de routes forestières créées

## Concevoir la station de Chalmazel autour d'un projet partenarial avec le territoire

La station de Chalmazel, propriété du Département, offre une multitude de ressources pour les amateurs de sport nature, y compris hors période hivernale. Pour mieux la valoriser, le Département a organisé le 29 septembre 2019, le **Chalma Sports nature Festival**. Cette journée dédiée aux sports nature a proposé des activités aux 500 participants présents : trail, VTT, marche nordique, tir à l'arc, cerf-volant, disc golf et découverte de l'environnement. Les férus de vélo ont quant à eux pu gravir le Col du Béal. La présence de coureurs semi-professionnels, venus des deux clubs cyclistes ligériens (CR4C et ECSEL), a stimulé les sportifs présents.





## Valoriser les monuments historiques départementaux par l'innovation



Avec **Charlieu**, le département de la Loire possède un véritable joyau patrimonial et architectural qu'il est nécessaire de mettre en valeur. Le projet « **La Loire en lumière** », lancé en février 2019 par Georges Ziegler, a pour objectif de valoriser par une mise en lumière les éléments architecturaux les plus importants de l'abbaye.

Ce projet a été confié à la société lyonnaise « Alain Guilhot Lumière », architecte lumière de renommée internationale, à l'origine de la Fête des lumières de Lyon. Le Syndicat intercommunal

d'énergies de la Loire (SIEL) coordonnera la réalisation des travaux, et notamment une première tranche relative au porche d'entrée de l'abbaye.

Ce projet, en coordination avec la commune de Charlieu et Charlieu-Belmont Communauté, contribuera à une plus grande attractivité et permettra ultérieurement de réaliser d'importants travaux de conservation et de restauration de l'ensemble des bâtiments. Charlieu pourrait figurer sur une liste du patrimoine des sites clunisiens proposée à l'UNESCO.

**58 543** visiteurs  
dans les propriétés  
départementales en 2018

ADAPTER NOS PRATIQUES  
**AUX NOUVEAUX ENJEUX**

Le Département, conscient des enjeux auxquels il est confronté, doit continuer à être une collectivité exemplaire et responsable, tant dans la gestion de ses ressources, financières ou humaines, que dans la réponse qu'il apporte aux besoins de ses usagers.

## 3 projets

- Intégrer l'évaluation dans le pilotage de l'action publique
- Renforcer la prise en compte des usagers dans les politiques publiques
- Renforcer l'utilisation des clauses de développement durable dans les marchés publics



**2 360** agents permanents  
et 295 sites départementaux



**66%** de femmes  
**34%** d'hommes



**400** marchés publics  
supérieurs à 25 000 €

en cours d'exécution



**799** M€ de budget

# Intégrer l'évaluation dans le pilotage de l'action publique

Le Département poursuit sa démarche d'évaluation de ses politiques publiques, afin d'optimiser les actions qu'il conduit. Début 2019, s'est achevée l'**évaluation du dispositif d'accessibilité des collèges à vélo**, inscrit dans le schéma de développement du vélo dans la Loire 2013-2020. Le dispositif vise à renforcer l'usage et la sécurité des déplacements à vélo, en aménageant les voiries, en équipant les collèges et en sensibilisant les élèves. L'évaluation s'est construite autour d'entretiens avec les parties prenantes, tant internes au Département (directions et élus) qu'externes (5 collèges), et s'est appuyée sur un retour d'expériences de trois autres Départements. Les conclusions de ce travail ont permis de vérifier la pertinence et la cohérence du dispositif. Il affirme aussi le positionnement du Département auprès des

collectivités, notamment par l'accompagnement des communes sur les aménagements d'infrastructures nécessaires. L'évaluation préconise le redémarrage du dispositif, sous la forme d'une expérimentation avec deux collèges volontaires, Jules Vallès à Saint-Étienne et Anne Frank à Saint-Just-Saint-Rambert. Un plan d'actions propre à chaque établissement sera défini, en lien étroit avec le chef d'établissement, les parents d'élèves et les élus locaux et départementaux concernés.

**11 services** engagés dans une démarche d'évaluation au cours des trois dernières années.



## Renforcer la prise en compte des usagers dans les politiques publiques

Si les services départementaux sont en contact direct avec les usagers dans les champs d'action du quotidien, ce contact est parfois moins présent, comme par exemple avec les usagers des routes départementales, voire indirect lorsque l'utilisateur bénéficie des aides apportées aux autres collectivités. Afin de **renforcer la qualité de l'action publique** et d'améliorer la cohérence et l'efficacité des réponses apportées, un diagnostic a été conduit auprès des différents services sur leur lien à l'utilisateur. 23 directions ont été rencontrées pour réaliser un état des lieux de la typologie

des usagers, les motifs et moyens de contact et les démarches de prise en compte de l'utilisateur existantes. Cela a permis de dégager quatre axes de travail autour de la communication, l'accompagnement méthodologique des services, les échanges de pratiques et l'impulsion de nouvelles actions. Par ailleurs, un travail visant à améliorer l'accueil des usagers, que celui-ci soit physique, téléphonique ou numérique, est en cours avec l'élaboration d'une **charte d'accueil des usagers**.



# Renforcer l'utilisation des clauses de développement durable dans les marchés publics

Les marchés publics passés par le Département prennent toujours plus en compte le développement durable. Au-delà des aspects environnementaux et économiques, les critères de sélection des offres concernent également le volet social.

Fin 2018, un **nouveau critère dédié à l'apprentissage** a ainsi été intégré. Depuis sa mise en place, à chaque marché concerné, au moins une entreprise a rempli ce critère, fournissant le CV de son apprenti et les tâches réalisées, essentiellement dans les secteurs du bâtiment, des travaux et de l'entretien d'espaces verts.

En parallèle, un travail est engagé pour **réserver des marchés ou des lots à des entreprises adaptées ou à des ESAT** (établissements et services d'aide par le travail). Il peut s'agir d'entretien de petits espaces verts, comme à la Bâtie d'Urfé avec l'ESAT Pepith 42, ou de nettoyage de petites surfaces de locaux. Cette démarche s'effectue en lien avec le Fonds d'insertion des personnes handicapées de la fonction publique (FIPHFP), qui recense non seulement les agents départementaux porteurs de handicap, mais également l'emploi indirect de travailleurs handicapés par le Département.



Intervention de l'ESAT Pepith 42 à la Bâtie d'Urfé

**87%** du montant des marchés publics du Département relèvent de marchés **développement durable** (en 2018)

Les clauses de développement durable sont bien adaptées aux gros marchés, ce qui explique le montant global important concerné.

**46%** des marchés incluent des clauses de **développement durable** (21% en 2016)

Les clauses et critères environnementaux se retrouvent dans les marchés de fournitures et travaux (labels, tri des déchets de chantier, formation aux problématiques environnementales, performance d'intégration faune-flore dans les projets...), et les critères sociaux dans les marchés de travaux (apprentissage, embauches obligatoires et incitatives).

**606 heures d'insertion**

réalisées notamment sur les chantiers de réhabilitation du bâtiment rue Paul Petit à Saint-Étienne, ou sur le Pont du Pertuiset.

loire.fr    

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Hôtel du Département  
2 rue Charles de Gaulle  
42022 Saint-Étienne cedex 1  
Tél. 04 77 48 42 42